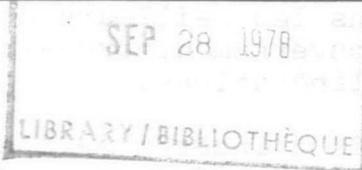




# communiqué

No: 78  
No.:



DIFFUSION: POUR DIFFUSION IMMÉDIATE  
RELEASE: LE 22 SEPTEMBRE 1978

## DISCOURS DU SEAE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES

Le Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, l'honorable Don Jamieson, prononcera le 26 septembre une allocution à la trente-troisième session de l'Assemblée générale des Nations Unies.

Monsieur Jamieson abordera les questions qui ont retenu l'attention de l'ONU ces dernières années, à savoir le Moyen-Orient, l'Afrique australe, les droits de la personne, le nouvel ordre économique international et le maintien de la paix. On s'attend à ce que ces questions retiennent en bonne part l'attention des délégués à la présente session.

Au cours de sa visite, il aura des entretiens bilatéraux avec un certain nombre de ministres des Affaires étrangères qui assisteront à l'ouverture de la session. Dans l'après-midi du lundi 25 septembre, il rencontrera M. Kurt Waldheim, Secrétaire général des Nations Unies.

Malgré les résultats obtenus à Camp David, les délibérations de l'Assemblée générale sur la question du Moyen-Orient seront animés, reflétant par là les convictions profondes des Etats membres. Le Canada réitérera sa position selon laquelle l'Assemblée générale devrait orienter ses actions de façon à faciliter les perspectives de paix dans la région.

L'Afrique australe est un autre point qui préoccupe grandement le Canada et d'autres délégations. Des 150 membres de l'ONU, 50 sont des Etats africains. On peut donc s'attendre à des discussions difficiles sur les questions de la Namibie (Afrique du Sud-Ouest), du Zimbabwe (Rhodésie) et de l'apartheid. En tant que l'un des cinq membres occidentaux du Conseil de sécurité ayant participé aux négociations sur la Namibie, le Canada continuera d'oeuvrer pour l'indépendance de ce territoire sur la base d'élections libres sous la supervision des Nations Unies.

On peut également prévoir que l'Assemblée générale étudiera des résolutions condamnant le règlement interne rhodésien et demandant instamment le transfert du pouvoir politique au Front patriotique dans les meilleurs délais. L'apartheid et l'immobilisme du gouvernement sud-africain seront à nouveau au centre des délibérations.

D'autre part, le surcroît d'intérêt manifesté récemment à l'échelle internationale à l'égard des droits de la personne marquera sans doute les délibérations sur ce point. Il est à prévoir que l'ONU poursuivra son évaluation de mécanismes applicables au respect de ces droits.

Quant aux questions liées au dialogue "Nord-Sud", la session se penchera notamment sur la situation alimentaire mondiale, sur le transfert des ressources et sur l'allègement de la dette.

Le rôle de l'ONU comme gardienne de la paix sera encore une fois à l'avant-scène. Les effectifs des forces onusiennes de maintien de la paix comprennent plus de 14,000 hommes, y compris d'importants contingents canadiens. L'attention portera sur les lignes directrices applicables aux opérations de maintien de la paix et les moyens de perfectionner le processus.